

EN GUISE D'INTRODUCTION : DE QUOI PARLONS-NOUS ?

... de devenir « ANIMATEUR DE DANSES COLLECTIVES »

Des danses collectives ?

Quel mot employer ? On parlait autrefois, sans complexe, de « danses populaires » ou de « danses folkloriques ».

L'expression *danses populaires* est imprécise. S'agit-il des danses qui ont, ou qui ont eu, du succès ? Alors il peut s'agir aussi bien de bourrées et de mixers que de fox-trot, de salsa ou de techno. S'agit-il de danses qui seraient l'œuvre du peuple ? ou qui exprimeraient particulièrement ses aspirations ? Et d'abord : c'est quoi, « le peuple » ?

Danses folkloriques est plus précis : il s'agit, dans l'acception exacte du terme, des danses de tradition populaire. Mais ces mots sont tellement galvaudés, on les emploie si couramment comme synonymes de dérisoire, anodin, ridicule, ou pour évoquer le spectacle de groupes costumés destinés aux touristes !

Depuis la fin des années 1960, on parle de *danses folk* ; plus récemment, de *danses trad*. Qu'entend-on par là ? Pour les accros du « bal folk » (déjà à cette époque, et encore aujourd'hui), il s'agit d'un petit nombre de danses, principalement pour couple fermé (polka, scottish¹, valse, mazurka, polska, etc.), de quelques mixers (le cercle circassien, la danse tantôt appelée « gigue » en Belgique ou « chapelloise » en France), et, selon le cas, de quelques danses du type branle (andro, hanterdro, rondeau, maraîchine, etc.), ou encore de danses comme Toppede høne, qu'on appelle la Cochinchine, etc.

Dans un chapitre de ce Manuel, je développerai quelque peu ce sujet, car il me semble important de clarifier les idées, notamment sur la notion de « danses traditionnelles »².

Mais je veux d'emblée préciser de quoi il s'agit quand je parle de « danses collectives ».

Ce mot, choisi à défaut d'un meilleur, fait référence à la qualité majeure des danses dont il est ici question : *leur caractère essentiellement social, convivial*. Dans toutes ces danses – à la différence de ce qui se passait naguère dans le « disco », plus récemment dans la « techno », et souvent dans la pratique européenne de la « danse africaine » etc. – on ne danse pas seul. A la différence des « danses de salon » ou apparentées, les couples eux-mêmes ne s'ignorent pas les uns les autres. A la différence de la « danse classique » ou souvent de la « danse jazz », l'objectif principal, ici, n'est pas le *spectacle* mais la *participation*.

Qu'on m'entende bien. Quand je précise : « à la différence de », cela n'implique aucun jugement de valeur. Chaque type de danse a ses mérites. Il s'agit seulement *d'y voir clair*.

Des danses de provenances diverses

Ceci dit, les « danses collectives », dans le sens où j'emploie ces mots, comprennent des catégories diverses. Je reviendrai aussi plus longuement sur ce sujet, mais il me faut d'emblée l'évoquer brièvement.

Des danses diverses, tout d'abord, par leur *provenance*.

Les unes viennent de la *tradition populaire* – autrement dit du *folklore* – tradition qui fut vivante, grosso modo et selon les régions, jusqu'à la moitié ou à la fin du XIXe siècle, ou jusqu'à la guerre de 14, et qui a partout disparu. Heureusement, une partie de ce répertoire

a pu être sauvée grâce aux « folkloristes » qui les ont recueillies avant leur disparition. Parmi ces danses, on peut citer, en vrac et pour nous limiter à quelques exemples : les danses bretonnes en cercle, les bourrées du Massif central, les sauts béarnais, les country dances anglaises, les sardanes catalanes, les kolos serbes. J'en parlerai plus en détail au chapitre 2.

Les autres, qui furent *populaires* en France et dans toute l'Europe occidentale au XIXe, n'ont *pas véritablement* « folklorisé », autrement dit n'ont pas subi le processus de la tradition orale et gestuelle qui a façonné les premières. Il s'agit d'une part de ces danses pour couple fermé auxquelles j'ai fait allusion : scottish, valse, etc., et de l'autre des multiples quadrilles ou autres danses de bal qui furent populaires dans les villes et parfois dans les villages.

Troisième provenance : les danses *composées par des maîtres à danser*, et souvent publiées dans des recueils *imprimés*, autrement dit dont nous sommes redevables non à la mémoire des danseurs, mais à ce que Patrice Coirault appelait une « *mémoire de papier* ». Tel est le cas du célèbre « English dancing master » édité en 1651 par John Playford, et de ses 17 éditions successives. Ou des innombrables autres publications du XVIIIe siècle, en Angleterre, en France, en Belgique, etc. Tel est encore le cas des danses inventées au XXe, voire ... au XXIe, par les « callers » anglais, américains, français ou ... belges ! Toutes ces danses s'inspiraient souvent, dès le Playford, et s'inspirent jusqu'à aujourd'hui, du modèle des danses de tradition populaire : les figures, les pas, et surtout *l'esprit* des danses du folklore, c'est-à-dire, essentiellement, leur caractère *social, convivial, participatif et non spectaculaire*.

Des danses diversement « sociales »

On peut d'autre part classer les danses dont il est ici question en fonction d'un autre critère, qui tient à la fois aux « formations » qu'elles utilisent et au type de « socialité » qu'elles illustrent.

Les premières, qui, semble-t-il, ont été partout en Europe les plus anciennes, appartiennent au type « *branle* » ou « *kolo* ». Tous les danseurs et danseuses, sans souci d'être par couple, se donnent les mains en *cercle* ou en « chaîne ouverte », et dansent sans désenclaver un même pas. On peut aussi les appeler « *danses de pas* » : elles ne comportent point, ou très peu, de figures. Elles expriment la cohésion, l'unité de collectivités relativement fermées.

Les secondes, apparues plus tard dans l'histoire, et d'abord dans les pays socialement et politiquement les plus évolués (en particulier l'Angleterre), sont les *danses de figures*. Appelées en Angleterre « *country dances* », elles ont été importées en France et sur le continent sous le nom de *contredanses* ou *kontras*, en Nouvelle-Angleterre (USA) sous celui de *contras*. Elles aussi sont sociales, mais dans un sens différent des premières. La variété, l'invention, voire la surprise des trajets, des rencontres a ici remplacé l'uniformité qui caractérise branles et kolos.

Les contredanses, en France et en général sur le continent, ont été d'abord dansées par les classes « supérieures » de la société : aristocratie et bourgeoisie. Elles n'ont gagné les campagnes que lentement, en même temps que la société elle-même se transformait. Mais là, elles ont peu à peu imprégné les mentalités, et contribué à faire évoluer les danses traditionnelles qui y avaient cours, et cela plus ou moins selon les régions. D'où des *danses comportant à la fois des figures issues de la contredanse et des pas traditionnels* : avant-deux de l'Ouest de la France, bourrées berrichonnes, quadrilles danois, maclottes ardennaises, set dancing irlandais, etc.

Enfin, dernière catégorie, apparue grosso modo au XIXe siècle, celle, déjà évoquée, des *danses pour couple fermé*, valse, polka, scottish, et, plus récemment, charleston ou rock-and-roll. Il est clair que ces danses se sont répandues à une époque où la mentalité publique

le permettait, et pas avant. Encore faut-il se souvenir qu'au début du XIXe, la valse avait une réputation sulfureuse et a fait l'objet de quelques interdictions inspirées par les curés ...

Animer ...

Qu'est-ce qu'un animateur (ou ...une animatrice) ? Dans notre société d'images, voire de spectacle, c'est devenu un métier. L'animateur, l'animatrice, au sens où ces mots sont généralement employés, notamment par les médias, c'est celui ou celle qui « met de l'ambiance », qui meuble les trous entre les discours, entre les images, qui incite le public à rire, à applaudir, à crier « Ollé », « hourrah » ou à claquer des mains au « rythme » d'une musique largement décibellisée ; en un mot comme en cent c'est le « pourfendeur de silence ».

Faut-il le dire ? Quand j'emploie ce terme, ce n'est pas à ce titre-là. L'animateur, au sens où nous l'entendons ici - et pour nous limiter au domaine qui nous occupe – c'est *celui qui aide les danseurs à trouver leur plaisir, leur profit, leur plénitude*, et en fin du compte leur *bonheur* dans cette activité si pleinement humaine. On comprendra que, ce disant, je ne parle évidemment pas de profit financier, mais de meilleure réalisation de soi, d'épanouissement de l'être tout entier.

En d'autres termes, je dirais, même si l'expression peut paraître désuète ou naïve, que c'est celui qui apporte à chacun ce *supplément d'âme (anima)*, si nécessaire dans une société qui en manque parfois cruellement.

Animer quelles danses ?

Dans ce manuel, il ne sera guère question des danses pour couple fermé. En effet, dans un bal folk, il suffit que les musiciens annoncent une scottish ou une mazurka pour que les couples se forment, envahissent la piste et s'apprêtent à danser une danse que la majorité d'entre eux ont déjà souvent pratiquée. Il n'y a pas vraiment besoin d'un animateur. Bien entendu, lorsqu'il s'agit d'apprendre à *bien* danser, les danseurs ont avantage à suivre quelques stages ou ateliers, et là, les stagiaires ont besoin d'un bon professeur ou, si l'on veut, d'un bon maître à danser. Mais c'est un autre sujet.

En revanche, pour entraîner les danseurs dans des danses de figures, un animateur, une animatrice est nécessaire.

Quant aux danses de pas, aux branles, andros et kolos, il est sans doute aussi utile, si on veut les bien danser, de faire les stages adéquats où l'on apprend systématiquement l'un ou l'autre répertoire. L'expérience montre toutefois que beaucoup de danseurs, même de ceux qui débutent, arrivent peu à peu à progresser sans passer par un véritable enseignement, mais simplement en *participant*, en dansant et re-dansant quelques danses simples, toujours les mêmes ou presque les mêmes, en observant autour de soi des danseurs plus habiles, et surtout *en se sentant un maillon d'une chaîne, où tous et toutes font ensemble un même pas*.

On ne s'étonnera donc pas si l'essentiel de cet ouvrage est consacré d'une part aux danses de figures, où l'animateur est là pour montrer, expliquer brièvement, rappeler les figures et leur enchaînement, et d'autre part aux danses de pas, où son rôle est surtout d'inciter chacun et chacune à se joindre à la ronde et à se laisser emporter par l'élan commun.

Pourquoi des danses anglo-saxonnes ?

Voilà une question qu'on me pose souvent. Est-ce par anglophilie, par goût de l'exotisme (un exotisme tout relatif ...), pour une question de mode ? Nullement. Uniquement parce que mon expérience personnelle m'a appris que les danses de figures conviennent bien aux objectifs que je poursuis quand j'anime une Barna³, un mariage, une soirée de Vilaret⁴, etc. Et les danses de figures, qu'on le veuille ou non, on les trouve surtout dans les danses anglaises et américaines (ou dans celles qui s'en inspirent), qu'il s'agisse de danses traditionnelles, ou anciennes, ou modernes.

J'entends parfois dire qu'étant wallon, normand, gallois, picard ou piémontais, il ne faudrait danser que danses wallonnes, normandes, picardes, etc., ou que seul un Berrichon peut bien danser une bourrée berrichonne, ou un Anglais des Midlands une Morris dance. D'où vient une telle injonction, nourrie d'un nationalisme ou d'un régionalisme étroit, et au surplus dangereux, si l'on se souvient de l'usage politique, voire raciste, qu'on a parfois fait du folklore ? Nos ancêtres du XVIIIe siècle n'étaient pas aussi fermés, aussi protectionnistes, eux qui ont accueilli avec empressement et apprivoisé les country dances anglaises, de même que les Américains ont su mettre à leur sauce les figures anglaises et le quadrille à la française pour en faire les squares du XIXe et du XXe siècles.

Et que de bêtises ne profère-t-on pas au nom de ce régionalisme ! En Vendée, j'ai entendu qualifier de « danse maraîchine » le Cercle circassien (danse recueillie en Angleterre et plus récemment répandue par le revival dans les bals folk) ! Un jour, un ami musicien wallon jouait un air dont il ignorait le nom, et ... il s'est indigné lorsque je lui ai incidemment signalé que cet air s'appelait en vérité « Soldier's joy » et venait d'Ecosse ou d'Angleterre !

Pire : en Bretagne, lors d'un fest noz où on avait demandé à des amis musiciens anglais de jouer quelques reels et jigs, un hurluberlu est venu couper à coups de bêche les câbles des hauts-parleurs, sous prétexte que la musique anglaise n'était pas assez « celtique » (il ne s'était même pas aperçu que les musiciens avaient en réalité joué non seulement des airs anglais, mais aussi irlandais et écossais) !

Nous n'avons ni obligation régionale ou nationale, ni obligation de « modernité » ; notre seul souci doit être de rendre service à ceux que nous faisons danser – comme en d'autres domaines à ceux que nous entraînons à chanter, à peindre, ou à qui nous enseignons ... à apprendre (l'histoire, les mathématiques, etc.).

¹ Scottish : j'emploie l'orthographe du Robert (les anglais écrivent *schottische*).

² Sur ce sujet, je conseille à tout candidat animateur (et même à tout amoureux des danses « trad ») de lire le livre d'Yvon Guilcher, « La danse traditionnelle ».

³ Depuis 1967, j'anime chaque mois à Bruxelles une soirée d'animation en danses collectives, dans un style inspiré des « Barn dances » anglaises. D'où ce nom barbare de « Barnas » (il existe un village de ce nom dans le Connemara, un autre en Ardèche, mais je ne le savais pas quand je l'ai choisi) !

⁴ Vilarets : Les « Vilarets » sont des séjours de vacances organisés depuis 1970 par l'association « Mains Unies ». Ces séjours réunissent de 60 à 100 personnes par semaine, adultes et enfants de tout âge mélangés ; la danse, la musique, le chant, la découverte de la nature et du milieu humain y occupent une grande place ; ils ont eu lieu un peu partout en Belgique, France, Italie, Angleterre, etc (cf. l'ouvrage « Les vilarets, villages magiques », cité dans la bibliographie).